

Au moment de la venue en Belgique du président rwandais, le général-major Paul Kagame, il n'est pas inutile d'évoquer les traits dominants de son régime et de s'interroger sur ce que pourrait être l'attitude de ceux dont il est l'invité.

Depuis trop longtemps, nombre d'universitaires, journalistes et ONG de toute obédience expriment à propos du Rwanda leur inquiétude et dressent un constat alarmant. Et pour cause toute velléité contestataire dans ce pays est immanquablement étouffée par le FPR (Front patriotique rwandais), le tout-puissant parti dudit président.

Une presse libre a cessé d'exister avec la fuite, l'emprisonnement ou la mort des derniers journalistes indépendants. Ceux qui continuent malgré tout à travailler reconnaissent s'autocensurer de peur des représailles du régime. *Reporters sans frontières*, dans un rapport publié l'année passée, qualifie le président rwandais de «prédateur de la liberté de la presse» et dénonce «son rôle incontournable dans tout ce qui touche aux médias et son influence directe dans les arrestations de journalistes qui font de lui le personnage central de la pression qui pèse sur les médias rwandais».

De même, une société civile digne de ce nom n'est que chimère dans un Etat réfractaire à toute critique et obnubilé par un strict contrôle de sa population. *International Crisis Group* dénonce encore, le mois passé, le fait que «les activités des associations rwandaises ne soient tolérées que tant qu'elles restent compatibles avec la ligne officielle du régime; dès lors qu'elles introduisent des dissonances ou des divergences de vues sur la gestion des affaires du pays, la répression ou la cooptation dans l'appareil d'Etat menacent son indépendance». Les seules à encore subsister sont celles qui bénéficient de l'appui de l'un ou l'autre bailleur de fonds occidental, que le régime ne peut se permettre de fâcher.

Quant aux partis politiques présents au Rwanda, ils assurent au régime une vitrine démocratique, alors que le FPR concentre le pouvoir à tous les niveaux et veille à écarter tout danger pour le plébiscite attendu lors des élections de 2003.

Par ailleurs, le groupe d'experts des Nations unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo met gravement le Rwanda en accusation et stigmatise le «rôle décisif» de son président. Il fait notamment état de différents éléments qui, «pris ensemble, [...] révèlent le degré auquel le président a connaissance de la situation, son approbation implicite de la poursuite de l'exploitation illégale des ressources de la République démocratique du Congo et, d'une certaine façon, sa complicité ainsi que sa responsabilité politique et morale».

Enfin, des militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR), sont soupçonnés d'avoir commis des atrocités pendant la guerre de 1994, et seront vraisemblablement poursuivis par le Tribunal pénal international. D'autre part, les massacres de dizaines de milliers de réfugiés hutus pendant la première guerre du Congo (septembre 1996 - mai 1997) sont encore dans les mémoires. Rappelons simplement que l'équipe d'enquête du Secrétaire général de l'ONU produit en 1998 un rapport qui conclut, entre autres, que «les tueries auxquelles se sont livrées l'AFDL [Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre] et ses alliés, y compris des

éléments de l'Armée patriotique rwandaise, constituent des crimes contre l'humanité, tout comme le déni d'assistance humanitaire aux réfugiés rwandais hutu. Les membres de l'Equipe pensent que certains des meurtres peuvent constituer des actes de génocide, selon l'intention qui les motivait, et ils demandent que ces crimes et leurs motifs fassent l'objet d'une enquête plus poussée».

C'est le chef de file de ce régime pour le moins autoritaire que notre Premier ministre s'est décidé à recevoir. Faut-il dès lors s'en offusquer? On le pourrait aisément. Mais aujourd'hui, il importe moins de discuter le choix du gouvernement que de veiller à ce que ce dernier exerce les plus fortes pressions sur son hôte.

Il faut tout d'abord lui rappeler que ceux qui, au sein de son régime, ont commis des crimes répondront tôt ou tard de leurs actes devant la justice.

Le mot d'ordre doit aussi être celui d'un rétablissement immédiat des droits d'association et d'expression, et celui d'une libéralisation des activités politiques. Il est en outre urgent de soutenir, par tous les moyens, l'opposition démocratique avant que les tenants d'une solution militaire ne prennent le dessus. Il ne fait aucun doute que des officiers dissidents de l'APR préparent des actions de déstabilisation du Rwanda, en bonne intelligence avec l'état-major ougandais. Chaque jour qui passe est un encouragement de plus à leurs sombres complots.

Or, une voie non violente est à portée de main. En excluant bien évidemment ceux dont l'idéologie raciste a conduit au génocide des Tutsis en 1994, l'opposition politique rwandaise est aujourd'hui regroupée dans une plate-forme représentative des différentes tendances et communautés. Cette classe politique, en exil bien malgré elle, fourmille d'hommes et de femmes responsables et prêts à se rendre au Rwanda pour engager le débat.

L'Union européenne, si elle en a la volonté, a l'autorité pour imposer la voie d'une ouverture politique au Rwanda. La Belgique, et d'autres Etats membres, peuvent influencer en ce sens et donner à l'opposition démocratique le poids qu'elle mérite.

On a vu, par exemple, avec quelle réussite le Royaume-Uni et sa secrétaire à la Coopération, Clare Short, ont permis aux tensions entre le Rwanda et l'Ouganda de ne pas dégénérer dans une guerre ouverte. La crainte qu'inspire à ces deux pays l'allié britannique les a jusqu'à présent forcés à la retenue. L'influence manifeste ainsi exercée peut facilement s'appliquer à la tenue rapide d'un dialogue inter-Rwandais. Le régime à Kigali ne doit avoir d'autre alternative que de se résoudre à l'accepter.

En recevant le président rwandais, notre pays a plus que jamais l'opportunité de donner de la voix. Peut-être n'est-il pas trop tard.

Anvers, le 9 décembre 2002

Bernard LELOUP
Chercheur au Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs d'Afrique
(Université d'Anvers)

Tél. : 0477/582.382